



Allocation de portefeuilles

# FICHE TECHNIQUE POUR LA SÉLECTION DE GÉRANTS

[www.beeam.fr](http://www.beeam.fr)

**BEEAM**

# PRÉAMBULE

La sélection de sociétés de gestion.

À la baisse des rendements et au renforcement des contraintes réglementaires, les investisseurs institutionnels voient désormais s'ajouter une forte volatilité sur les marchés et de réelles craintes sur le contexte macroéconomique international.

**La plupart des investisseurs institutionnels ont un passif long terme** et doivent incorporer des risques dans leur processus d'investissement. Ils doivent donc faire appel à des sociétés de gestion qui ont également une vision à long terme de l'investissement.

**Ils sont de même au sommet du processus d'investissement et occupent une position privilégiée pour favoriser l'investissement responsable.** À cet effet, il est important que ces investisseurs veillent à intégrer dans les mandats qu'ils accordent aux sociétés de gestion, des obligations d'analyse, d'intégration et de reporting sur les critères ESG.

**La sélection de sociétés de gestion** relève autant de savoir-faire avérés et de moyens que d'analyse de données historiques. Nous aurons beau utiliser des statistiques et comparer les données, le choix d'une société de gestion est en définitive **une question d'appréciation.**

➔ **La difficulté consiste à identifier ces sociétés.**

# NOTRE OFFRE

Nous assistons nos clients à chaque étape du processus décisionnel et de suivi des délégataires.

Nous pouvons intervenir à chaque étape du processus

## ORGANISER

### Objectif - stratégie

Gouvernance  
Allocation stratégique  
Construction du portefeuille

## RÉALISER

### Implémentation de la stratégie

Sélection des gérants  
Allocation tactique  
Aspects juridiques

## CONTRÔLER

### Analyse & suivi

Analyse de performances  
Contrôle des risques et des coûts  
Standardisation des coûts

➔ Même s'ils sont tous confrontés aux mêmes évolutions de marché, les investisseurs institutionnels retiennent des solutions qui varient en fonction de la nature de leurs passifs, des politiques de risques mises en place et des contraintes spécifiques de leur réglementation.

➔ La seule sélection des gérants (et/ou de fonds) qui ont générés les meilleures performances dans le passé ne suffit plus. Notre processus de sélection se concentre davantage sur les gérants qui savent refléter la stratégie d'investissement de son client, son point de vue sur les bonnes pratiques en matière de gestion des investissements, notamment pour l'intégration des enjeux ESG ; Et enfin qui savent anticiper les tendances et les risques suffisamment tôt et s'adapter.


# PROCESSUS


## NOTRE APPROCHE


### Processus d'intervention


#### Notre approche conjuguée 5 critères d'analyse qualitatifs et quantitatifs.


Susceptibles de varier en nombre et en importance selon le mandat à attribuer.

 La gouvernance de la société et son équipe de gestion.

 La construction de portefeuille et le processus d'investissement.

 Le contrôle des risques.

 Les performances comparées.

 Les coûts.

01.

En préparation à la consultation, nous déterminerons avec vous :

- L'univers d'investissement
- L'indice de référence
- Le style et l'objectif de gestion : « actif » ou « indiciel »
- Les placements autorisés et les restrictions
- Le montant initial du mandat.

02.

En considération des critères susmentionnés, nous procéderons à une consultation restreinte. La définition des caractéristiques principales du mandat faite, la sélection de gérant suit en principe 8 étapes, de la sélection d'une liste restreinte et argumentée de candidats, à la décision de la commission de placement du mandant.

03.

La société retenue recevra une lettre d'attribution de l'Investisseur qui procèdera alors à la notification du marché. C'est à partir de cette date que l'exécution du marché commence.

➔ Dans le cadre de cette consultation, aucune négociation avec les candidats présélectionnés n'est possible.

## ÉQUIPE

## NOTRE ÉQUIPE

BeeAM, c'est une approche opérationnelle, basée sur l'expertise Métier de ses associés et de son réseau de partenaires, avec pour objectifs : la valorisation des hommes et l'amélioration continue des savoir-faire qui font la richesse de l'entreprise.

 [info@beeam.fr](mailto:info@beeam.fr) 01 42 65 87 40

Jérôme Coirier  
Gouvernance de la  
société déléguée



André Mayens  
Analyse de la qualité  
du suivi des risques



Alain Malloch  
Processus de gestion  
& Système d'information

- ➔ Nous nous positionnons comme identificateurs et agrégateurs de solutions pour nos clients : Investisseurs Institutionnels, Gestionnaires d'Actifs, Prestataires de Services d'Investissement.